14^m

Accord du participe passé employé avec l'auxiliaire être

S'accorde en genre (masculin/féminin) et en nombre (singulier/pluriel) avec le sujet.

« Ma mère n'est pas venue m'embrasser. » Camus, Le Malentendu

Le sujet, *ma mère*, est féminin singulier, donc participe passé *venue* au féminin singulier.

« Quelques mois **se sont** à peine **écoulés...** » E. Badinter, Les passions intellectuelles

Le sujet *quelques mois* est masculin pluriel, le participe passé du verbe pronominal *s'écouler* se met au masculin pluriel : *écoulés*.

« Elle **fut** vite d**étrompée**... » N. Avril, La disgrâce

Le sujet est le pronom personnel *elle* qui représente une jeune fille, donc féminin singulier, le participe passé *détrompée* se met au féminin singulier.

15^m

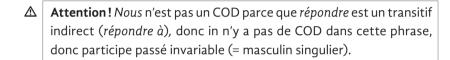
Accord du participe passé employé avec l'auxiliaire avoir

L'accord se faisant avec le complément d'objet direct de la forme verbale, il faut, pour éviter les erreurs, se demander s'il y a un COD et où il est placé, avant ou après le participe passé.

« Tout a commencé un samedi matin... » R. Rémond, Notre Siècle

Il n'y a pas de COD, donc participe passé invariable.

« Il nous a répondu qu'il descendait. » Camus, L'Étranger



« ... elle présentait... des serviettes dont elle avait brodé **les chiffres** » Maupassant, Une vie

Il y a un COD: *les chiffres*, mais placé après la forme verbale, donc invariable.

• « Songe donc que je suis toute seule, que mon fils **m**'a abandonn**ée**. » Ibid.

Dans cette phrase m' est un véritable COD parce que le verbe abandonner est transitif direct. M' représente une femme, donc féminin singulier, donc accord du participe passé au féminin singulier: abandonnée.

« ... Raymond a dit quelque chose que j'ai mal entendu. » Camus, L'Étranger



Attention! Il y a un COD *quelque chose* placé avant le verbe, mais c'est une locution pronominale neutre, c'est-à-dire qui se comporte comme un masculin singulier, donc participe passé invariable: *entendu*.

16^m

Accord du participe passé des verbes pronominaux

Les verbes pronominaux forment leurs temps composés avec l'auxiliaire *être*, mais lorsqu'ils ont un COD placé avant la forme verbale, l'accord se fait avec le COD. Autrement, l'accord se fait avec le sujet. Prenons deux exemples simples.

Elles se sont enfuies

Se ne représente rien, n'est pas COD, donc l'accord se fait avec le sujet, qui est féminin pluriel.

▶ Elle s'est regardée dans la glace.

S'est COD (elle a regardé qui?). S'placé avant le participe passé, donc accord.

Nous nous sommes regardés, mais nous ne nous sommes pas parlé.

Pourquoi accord dans le premier cas et pas dans le second alors que ce sont deux verbes pronominaux de sens réciproque?

Parce que *regarder* est un transitif direct qui s'accorde avec le réfléchi *nous*, comme il s'accorderait avec le réfléchi *se* si nous avions *ils se sont regardés*: accord avec le COD placé avant le participe passé.

Parler est un transitif indirect (*parler* à), donc pas de COD, donc participe passé invariable.

Λ

Attention à ces erreurs très fréquentes:

- Ils se sont succédé au pouvoir. (et non succédés). Succéder est un transitif indirect.
- « Je me suis permis d'intervenir », dit-elle (et non permise). Permettre est transitif indirect.
- ▶ Mais: Les remarques qu'elle s'est permises ne sont pas fines. (Le COD remarques est placé avant le participe passé.)
- Elle s'est demandé ce qu'il fallait faire. (et non demandée). Demander est transitif indirect (elle a demandé à elle).
- Ils se sont **plu**, ils se sont **souri**.

17^{m} Accord du participe passé suivi d'un infinitif

- Participe passé employé avec l'auxiliaire être : accord avec le sujet
 - **Elles** sont venues reprendre leurs documents.
- Participe passé employé avec l'auxiliaire avoir
 - L'infinitif n'est pas suivi d'un COD: participe passé invariable
 - I'ai entendu crier dans la rue.
 - Le COD est placé après l'infinitif: participe passé invariable
 - ▶ J'ai entendu dire beaucoup de sottises sur ce sujet.
 - Le COD précède la forme verbale comprenant le participe passé et accomplit l'action exprimée par l'infinitif: accord
 - Les hommes que j'ai entend**us** dire ces sottises sont des ignorants.

En cas d'embarras, essayer de remplacer l'infinitif par un participe présent.

- Les hommes que j'ai entendus **disant** ces sottises sont des ignorants.
- Le COD précède la forme verbale comprenant le participe passé mais n'accomplit pas l'action exprimée par l'infinitif: participe passé invariable
 - Les sottises que j'ai entendu dire sont révélatrices.

On ne peut pas introduire de participe présent (*que j'ai entendues disant*). Voir si on peut introduire un complément d'agent. Si cela est possible: participe passé invariable.

- Les sottises que j'ai entendu dire par ces hommes.
- Les participes passés de faire et de laisser + infinitif: invariables
 - La robe qu'elle s'est **fait** (et non faite) faire a dû lui coûter cher.
 - ▶ Ses amis, il les a **laissé** tomber quand il est devenu important.

Mais ils suivent la règle générale quand ils sont employés seuls.

- J'ai corrigé les erreurs que j'avais faites.
- ▶ Je ne trouve plus les documents que j'ai laissés ici ce matin.

■ Participes passés de avoir à, donner à + infinitif

La participe passé de avoir à (eu à) est invariable.

Les questions que j'ai **eu à traiter** sont plus difficiles que je ne pensais.

Mais eu employé seul suit la règle générale (accord avec le COD placé avant).

Les nouvelles **que nous avons eues** ne sont pas bonnes.

Pour donné à, on rencontre les deux constructions.

- Les dossiers que l'on m'a donné à traiter / que l'on m'a donnés à traiter sont intéressants.
- Participes passés de *dire, croire, devoir, savoir, vouloir* + infinitif exprimé ou sous-entendu, précédé ou non d'une préposition: participe passé invariable.
 - As-tu envoyé les lettres que je t'ai dit (et non dites) d'envoyer.
 Mais je n'ai pas compris les choses que tu m'as dites hier.
 - Mais j'ai fait les choses que tu m'as dit (sous-entendu de faire).
 - Elle a fait les choses **qu'elle a cru** devoir faire.
 - Mais ses mensonges, je ne les ai pas crus.

$18^{ m m}$ Les accords du verbe avec son sujet ou ses sujets

Deux questions auxquelles il faut prêter attention:

- i) Où se place le sujet? Cas le plus fréquent et ne présentant, en principe, aucune difficulté.
- ii) Comment se marque l'accord?

Le sujet se place avant le verbe

- dans une phrase affirmative;
- dans une phrase négative;
 - « Caillaux ne voit pas la vraie dimension de Hitler. » J.-D. Bredin, Joseph Caillaux
- dans une phrase interrogative introduite par la particule est-ce que;
 - Est-ce que votre ami parle anglais?
- dans une phrase interrogative par intonation. (L'ordre des mots est celui d'une phrase affirmative, mais l'intonation et le point d'interrogation indiquent qu'il s'agit d'une phrase interrogative.)
 - 🕨 « Tu sembles fatigué? » Camus, Caligula

■ L'accord

« Masson voulait se baigner... » Camus, L'Étranger

C'est voulait qui porte la marque de l'accord parce qu'il est à un temps simple (composé d'un seul élément) (ait: terminaison de la 3^e personne du singulier de l'imparfait de l'indicatif)

Nous sommes descendus tous les trois... » Ibid.

Le sujet, *nous*, (pronom personnel, 1^{re} personne du pluriel) placé devant le verbe *descendre* qui est à un temps composé (deux éléments), le passé composé, et c'est l'auxiliaire *sommes*, 1^{re} personne du pluriel de l'auxiliaire *être* qui porte la marque de l'accord.

« Mais il a fallu traverser un petit plateau... » Ibid.

Le sujet, *il*, pronom personnel neutre, 3° personne du singulier, seul sujet possible avec le verbe impersonnel *falloir*, qui est ici au passé composé et c'est l'auxiliaire *avoir* à la 3° personne du singulier qui porte la marque de l'accord.

Le sujet se place après le verbe

On dit qu'il y a inversion du sujet.

Deux types d'inversions: les inversions obligatoires et les inversions facultatives.

Inversions obligatoires (les sujets sont soulignés):

- Dans une phrase interrogative.
 - * « Allez-vous supporter cela? » Camus, Caliqula
- Dans une phrase interronégative
 - « Ne l'as-tu pas vu, Helicon? » Ibid.
- Lorsque le sujet est attribut
 - Qui est <u>cette femme</u>? Quelles sont <u>ses intentions</u>?
 - ▶ Telles sont ses intentions.
- Interrogation introduite par est-ce que

L'inversion ne porte ni sur le verbe principal ni sur le sujet de la phrase mais sur le sujet *ce* et le verbe *est*.

Est-**ce** que cette mesure est vraiment opportune?

■ Inversions facultatives (les sujets sont soulignés):

- Pour mettre en évidence un mot ou un groupe de mots.
 - « Rares étaient <u>ceux</u> qui auraient exposé leur vie pour renverser l'empire. » X. Darcos, op. cit.
- Après un complément circonstanciel placé en tête de phrase.
 - « Dans le sommeil s'apaisent <u>tous les tourments</u>... » J. d'Ormesson, Du côté de chez Jean
- Après certains adverbes ou locutions adverbiales placés en tête de phrase.
 - « Ainsi s'installe <u>un climat</u> pesant et tendu. » X. Darcos, op. cit.

Attention à cette erreur fréquente, notamment dans les subordonnées relatives

« Il n'y a qu'à voir l'effet que produisent ces paroles sur des âmes tendres et pures. » J. d'Ormesson, Du côté de chez Jean

L'erreur serait d'accorder avec effet parce qu'il est placé avant le verbe. Pour comprendre cet accord, il suffit de modifier l'ordre des mots... l'effet que ces paroles produisent.

Plusieurs sujets de personnes différentes

La 1^{re} personne l'emporte sur la 2^e et la 3^e.

- « Mon secrétaire général, mes deux sous-préfets et moi sommes affectés spéciaux. » (nous sommes) J. Moulin, Premier combat
- Toi, ton frère et moi **étions** au courant. (= nous étions)

La 1^{re} personne l'emporte sur la 2^e , le verbe se met, là encore, à la 1^{re} personne du pluriel.

« Masson et moi avons dit que nous allions l'accompagner. » Camus, L'Étranger

La 2^e personne l'emporte sur la 3^e, le verbe se met à la 2^e personne du pluriel.

Toi et ton mari **serez** invités. (= vous serez)